

La maladie hémorragique épizootique : fiche synthétique à l'intention des vétérinaires



Par la Commission Epidémiologie de la SNGTV

Éditée le 6 octobre 2023,

La maladie hémorragique épizootique (MHE ou EHD pour « Epizootic haemorrhagic disease ») est une maladie infectieuse (proche de la fièvre catarrhale ovine) transmise exclusivement par des arthropodes piqueurs du genre *Culicoides*. Elle touche les cervidés mais aussi les bovins (particulièrement sensibles à certains sérotypes), chez lesquels elle peut causer une atteinte fébrile de l'état général associée à une stomatite et des boiteries. L'infection des ovins, caprins et camélidés est généralement inapparente. Ce virus n'affecte pas l'Homme.

1- Détection de foyers de MHE en France

Le laboratoire national de référence de santé animale de Maisons-Alfort (ANSES) a confirmé le 18 septembre 2023 la présence du virus de la MHE sur des bovins de 3 élevages situés dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. Les mesures de gestion de cette maladie sont mises en place par les services du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Un point de situation est réalisé par la DGAL et les organisations professionnelles tous les jeudis soir. A cette occasion, la carte des foyers et de la zone tampon est mise à jour sur le site du Ministère de l'Agriculture.

2- Conséquences sur les activités d'élevage et de commerce

Mouvements nationaux

Les mouvements de ruminants entre la zone tampon et les zones indemnes en France sont possibles après désinsectisation de plus de 14 jours et résultat négatif en PCR de moins de 7 jours avant sortie de la zone réglementée (depuis élevage ou centre de rassemblement). Des dérogations existent pour les animaux en retour d'estives (avec désinsectisation des animaux au moment du chargement avant départ) et pour les départs pour abattoir depuis un élevage ou un centre de rassemblement (abattage dans les 24h) qui ne nécessitent pas de PCR.

Echanges vers les Etats membres de l'Union Européenne

La MHE est une maladie animale réglementée catégorisée D/E dans la LSA lorsqu'elle est détectée chez les *Bovidae*, les *Cervidae*, ainsi que chez les *Antilocapridae*, les *Camelidae*, les *Giraffidae*, les *Moschidae* et les *Tragulidae*. Elle fait l'objet de mesures restrictives aux mouvements, interdisant la sortie des animaux des zones contaminées (rayon de 150 km autour des foyers) vers les autres États membres indemnes. L'envoi direct pour abattage dans un autre Etat membre demeure quant à lui possible.

Echanges vers les pays tiers

Les conditions des échanges vers les pays tiers sont édictées dans les certificats sanitaires négociés entre la France et chaque pays de destination. Un point de situation est réalisé sur les échanges et les exportations par la DGAL chaque vendredi pour rendre de l'état des négociations.

3- Signes cliniques

Les signes cliniques rapportés ressemblent énormément à ceux observés sur le terrain lors d'infection des bovins par le BTV8, à savoir :

- des symptômes généraux : une hyperthermie fugace mais pouvant devenir persistante (contrairement à ce qui se passe avec le BTV-8), une chute de la production laitière ;
- des érosions nasales (évolution possible en ulcères) ;
- des lésions oculaires (conjonctivite, exophtalmie, larmolement) ;
- une atteinte buccale (pétéchies tout d'abord, se transformant parfois en suffusions, congestion de la muqueuse buccale, érosions buccales évoluant très souvent vers la nécrose) associée à un ptyalisme ;
- une atteinte des bourrelets coronaires, se traduisant par un œdème et une congestion ;
- le développement de signes d'entérite hémorragique dans certains cas ;
- des avortements (qui sont rapportés mais dont l'impact est mal évalué).

En l'absence de traitement de soutien ou chez des bêtes en mauvais état général, l'évolution peut être défavorable (mort de l'animal, non-valeurs économiques).



1 : Erosions nasales sur un bovin en France, sept. 2023 (photo : Denis Trapes)



2 : Atteinte buccale avec nécrose sur un bovin en France, sept. 2023 (photo : Denis Trapes)



3. Erosions buccales hémorragiques dans la cavité buccale d'une vache infectée par le virus de l'EHD en Turquie en 2007 (photo : Temizel et al., 2008).

4- Que faire en cas de suspicion ?

Le vétérinaire :

- Réalise un prélèvement de sang sur un tube EDTA sur le ou les animaux suspects ;
- Sur cadavre : prélèvement de rate possible, conservé au réfrigérateur et envoyé au laboratoire agréé (annexe) sous 8 jours ;
- Remplit la fiche de commémoratifs à envoyer au laboratoire (voir en annexe la fiche de suspicion FCO), la transmet par courriel à la DDPP et joint l'original avec le prélèvement au laboratoire (liste des laboratoires agréés en annexe).

Selon les recommandations de votre DDPP, n'hésitez pas à les informer du décès d'animaux confirmés MHE ou de l'évolution des symptômes après la déclaration de votre suspicion. Ceci concourt à une meilleure connaissance de la maladie et de son épidémiologie.

5- Conseils aux éleveurs

- Surveiller régulièrement ses animaux et appeler son vétérinaire dès les premiers signes cliniques ;
- Isolement et désinsectisation des animaux malades (virémiques) ;
- Protection renforcée contre les vecteurs en zone infectée ;
- Nettoyage et désinsectisation des moyens de transport des animaux ;
- Pas d'introduction depuis la zone tampon (150km autour des foyer) sans mise en œuvre du protocole prévu ;
- Limiter autant que possibles les déplacements d'animaux.

Aucun vaccin n'est commercialisé pour ce sérotype chez les bovins en Europe.

Sources :

Les maladies réglementées des ruminants (autres que fièvre aphteuse, rage, brucellose et tuberculose), ENVA, VetAgro Sup, Oniris, ENVT : https://eve.vet-alfort.fr/pluginfile.php/102857/mod_resource/content/0/BAT_070230_Poly%20Maladies%20ruminants%20Int%20N%20Td_C_Brochure162p_WebQ_210x297.pdf

Stéphan Zientara, Corinne Sailleau, Cyril Viarouge, Alexandra Desprat, Guillaume Belbis, et al. La maladie hémorragique épizootique des cervidés succédera-t-elle à la fièvre catarrhale ovine ? 2011, pp.110-114. fffhal-01137020

Communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire du 21 septembre 2023 « Santé animale : Détection de premiers foyers de MHE en élevages bovins » : <https://agriculture.gouv.fr/sante-animale-detection-de-premiers-foyers-de-mhe-en-elevages-bovins>

Note de la plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale du 21/09/2023 « Emergence de la maladie hémorragique épizootique (MHE) en France : https://www.plateforme-esa.fr/sites/default/files/2023-09/2023-09-21-ehdv_france_esa_vsi_0.pdf

Temizel EM, Yesilbag K, Batten C et coll. Epizootic hemorrhagic disease in cattle, western turkey. Emerg. Infect. Dis. 2009;15(2):317- 319.

**Listes des laboratoires agréés pour les analyses officielles de
dépistage de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) par RT-PCR
en temps réel**

N° Département	Département	Laboratoires agréés *	Agrément
09	Ariège	LDA 09	agréé
12	Aveyron	LDA12	agréé
15	Cantal	LDA 15	agréé
16	Charente	LDA 16	agréé
24	Dordogne	LDA 24	agréé
31	Haute-Garonne	LDA 31	agréé
40	Landes	LDA 40	agréé
43	Haute Loire	LDA 43	agréé
48	Lozère	LDA 48	agréé
63	Puy de Dôme	LDA 63	agréé
64	Pyrénées Atlantiques	LDA 64	agréé
66	Pyrénées Orientales	LDA 66	agréé
81	Tarn	LDA 81	agréé
82	Tarn et Garonne	LDA 82	agréé

* Pour connaître l'adresse complète des laboratoires, consulter: "**Coordonnées des laboratoires (annexe 3)**":
<http://agriculture.gouv.fr/laboratoires-agrees-methodes-officielles-santé-animale>

Date du signalement : ___/___/_____

N° : _____/_____/_____

année/n° département concerné/n° ordinal du vétérinaire ou à défaut n° LDA/n° série

Tableaux Annexe I

FICHE DE SIGNALEMENT ET DE COMMÉMORATIFS EN SANTÉ ANIMALE

Établie par : (Nom du vétérinaire) Téléphone : _____ Vétérinaire sanitaire du site suspect oui non
Destinataires de la fiche (précisez) : DD(CS)PP LDA LNR Autres :

ORIGINE SIGNALEMENT
Élevage identifié : oui non, si oui : Identifiant (ex. EDE, SIRET, INJAV) :
Nom/raison sociale Commune : Téléphone :

MOTIF SIGNALEMENT
Espèce(s) concernée(s) :
MALADIE : Fièvre aphteuse Dermatose nodulaire contagieuse Fièvre catarrhale ovine Autre (précisez) :
SYNDROMES/SYPTOMES/LESIONS (à décrire) :

Table with 5 columns: Recensement, Espèce/catégorie, Effectif total, Malades, Morts, Date des 1ers symptômes. Includes instructions: renseigner une ligne par espèce (ajouter des lignes si nécessaire)

Date de prélèvement : ___/___/_____

DEMANDE D'ANALYSE						Prélèvements		Analyses demandées
Animal			Prélèvements		Type de prélèvement ²			
Identifiant animal	État ¹	Espèce	Âge	Statut vaccinal	Numéro(s) de prélèvement	Type de prélèvement		
Ex : animal FR0012345678	M	bovine	24 mois	RAS	1	Sang (tube EDTA)	PCR	

¹ S (sain), M (malade) ou C (cadavre) ² Sang tube sec, Sang tube EDTA, Rate, Encéphale, etc.

Date d'envoi : ___/___/_____ Laboratoire destinataire : **A**

Cachet

Date de prélèvement : ___/___/_____

La fiche est transmise directement ou par fax, mel, scan ou photo à la DD(CS)PP du département du site suspect pour la prise en charge du signalement. La DD(CS)PP vous contactera pour la conduite à tenir et le recueil d'informations complémentaires ; caractéristiques du site et des activités, espèces présentes, atteintes, niveau et sévérité, ...
Une copie de cette fiche, préalablement protégée, doit accompagner les prélèvements et être placée entre l'emballage secondaire et l'emballage extérieur. Le laboratoire doit être averti de l'expédition des prélèvements.

Tableaux annexe I (suite) - Suspicion fièvre catarrhale ovine (FCO)

Type de signes cliniques	<p>Détail des signes cliniques observés</p> <p>Espèce :</p> <p>Date d'apparition des symptômes :/...../.....</p> <p>Numéro EDE :</p> <p>Numéros des animaux prélevés</p> <p style="text-align: right; color: red;">Cocher la case si le signe est observé</p> <p style="text-align: right; color: red;">↓</p>	Nombre d'animaux touchés par ce type de signe clinique	
SIGNES CLINIQUES CHEZ LES ANIMAUX ADULTES			
Généraux	Abattement, dépression		
	Diminution de la production laitière		
	Chute de l'appétit, anorexie		
	Prostration, incapacité à se lever		
	Perte de poids / Fonte musculaire		
	Tachypnée, dyspnée, respiration bruyante		
	Hyperthermie		
Membres	Raideur des membres		
	Boiterie		
	Œdème et/ou congestion bourrelets coronaires		
	Œdème pâturons, boulet, canon, carpe/jarret		
Tête	Congestion du mufler		
	Erosions/ulcères/croûtes sur le mufler ou muqueuse nasale		
	Congestion de la muqueuse buccale		
	Erosions/ulcères de la muqueuse buccale		
	Œdème de la langue		
	Jetage nasal		
	Ptyalisme		
	Cyanose de la langue		
	Œdème face/inter-mandibulaire/mufler		
	Conjonctivite, larmoiement		
Mamelle / vulve	Congestion trayons, mamelle		
	Erosions/ulcères/croûtes trayons, mamelle		
	Erosions/ulcères vulve		
SIGNES CLINIQUES CHEZ LES JEUNES ANIMAUX			
Veaux ou précisez :	cécité		
	Symptômes nerveux, paralysie, opisthotonos		
	Chétifs, morts-nés, prématurés		
	Autres :		
Autres	Préciser :		
Avortements	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'avortements ou vèlages prématurés depuis l'apparition des symptômes : (sur Nombre de mise bas sur la même période :)) 		
Diagnostic différentiel Fièvre Aphteuse	<ul style="list-style-type: none"> ● Présence de vésicules ? Oui / Non ● Ptyalisme + ulcères ? Oui / Non 		

Appui clinique et épidémiologique : joindre la MUS alertes.dgal@agriculture.gouv.fr